



École La Providence
62, rue de Châteaudun
76620 Le Havre
02.35.48.44.98 @contact.ecole.laprovidence@esja.fr

Circulaire rentrée – Rentrée 2026

Rentrée

PRIMAIRES : La rentrée des élèves aura lieu **le mardi 1 septembre à 9h00.**

Rentrée des CP-A (Aude et Béatrice) : Jeudi 3 septembre 2026 à 9h00

L'appel des classes se déroulera dans la cour.

MATERNELLES : La rentrée des maternelles se fera en deux groupes :
Mardi 1 septembre 2026 à 9h00 ou jeudi 3 septembre 2026 à 9h00
(voir la fiche jointe pour les enfants concernés)

Structure pédagogique et éducative

Petite Section : Diane PARMENTIER

Moyenne Section : Albane CHANCELLIER

Grande Section : Claire RONCIN

CP dédoublé : Aude VILLERS-LANGIN et Béatrice DELCROIX

CP dédoublé : *En attente de nomination*

CE1 dédoublé : Hasna AZIZ ALAOUI

CE1 dédoublé : Sandra LEVACHER

CE2 : Charlène ODIEVRE

CM1 : Constance AUBRY

CM2 : Amandine JACOB

Enseignante spécialisée : *En attente de nomination*

Secrétaire de direction : Fabienne GAREAU

Asem : Catherine DUPUIS

Asem : Florence LEROY

Chef d'établissement : Aude VILLERS-LANGIN

Règlement intérieur

Il est à lire avec votre enfant et à signer. La signature engage au respect de ce dernier.

Jour et horaires de classe

Semaine à 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. (pas d'école le mercredi matin).

	Horaires de classe et d'accueil	Fermeture du portail
Garderie du matin	7h45 /8h20	
Accueil dans les classes	8h20/8h30	8h30
Sortie du midi	11h25	11h35
Accueil l'après-midi	13h20/13h30	13h30
Sortie des classes	16h25	
Garderie du soir	16h25	17h55

Début des cours à 8h30 et 13h30 précises pour toutes les classes.
Dans le cadre du caractère propre de l'établissement, une heure hebdomadaire supplémentaire est effectuée pour la pastorale.

- ✓ **Entrée des élèves** : Les élèves se rendent directement en classe où ils sont attendus par leur enseignant. Seuls les parents de PS et MS peuvent accompagner leur enfant.
- ✓ **Sortie des élèves** :

Petite Section: Les enfants sont récupérés aux portes de la classe.

MS/ GS et primaire : Les élèves se rangent par classe dans la cour. Si vous venez chercher votre enfant, placez-vous devant le rang et attendez que l'enseignante vous remette votre enfant.

- ✓ Pour des raisons de sécurité et d'assurance, aucun élève ne doit se trouver sur la cour avant 8h20 même s'il est accompagné de ses parents. Les parents sont donc responsables de leurs enfants jusqu'à 8h20.
- ✓ Dès la sortie des élèves terminée, les familles sont invitées à quitter la cour de l'école pour permettre la fermeture du portail et la bonne surveillance des élèves qui restent à la cantine et/ou à la garderie.
- ✓ Si votre enfant a un rendez-vous sur temps scolaire (hors orthophonie ou suivi relatif à la scolarité...) il ne peut réintégrer la classe qu'à la prochaine demi-journée.

Activités pédagogiques complémentaires

Les enseignantes sont amenées à proposer des temps d'activités pédagogiques complémentaires sur le temps du déjeuner ou le soir de la semaine.

Restauration scolaire

La cantine est assurée les : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le service de restauration est assuré dès le jour de la rentrée. **Merci de prévenir le secrétariat avant le 26 août 2026.**

- Possibilité de choisir un menu classique ou végétarien.

Chaque demande de repas exceptionnel doit être faite au moins 48h à l'avance.

Garderie

- Le service de garderie **du soir** sera assuré **dès le jour de la rentrée.**

La garderie du matin débutera le jeudi 3 septembre 2026.

Pour le soir : votre enfant doit avoir un goûter équilibré avec de l'eau uniquement en boisson.

Si votre enfant reste en garderie, merci de prévenir le secrétariat de l'école.

Tous les élèves quittent l'école à 17h55 au plus tard.

Tout retard fera l'objet d'une facture ou d'une éviction de garderie.

Le service de garderie n'est jamais assuré le vendredi qui précède les vacances.

Blouses de travail et serviettes de table

- Chaque enfant porte une blouse en tissu pour travailler. *(rien de type Disney, gros dessin ou blouse de chimie)*
Elle sera remise le vendredi soir pour être lavée. Elle est à rapporter chaque lundi matin.
- Les maternelles qui déjeunent à la cantine doivent apporter une serviette de table dans une trousse à leur nom. La trousse sera remise le vendredi soir pour être lavée. Elle est à rapporter chaque lundi matin

Livres et fournitures scolaires

- Fournitures : voir liste des fournitures à apporter sur la feuille jointe.
- Le reste est fourni par l'école.

Cartes de sortie

Si vous souhaitez autoriser vos enfants à sortir seuls de l'école **à partir du CE2 uniquement**, veuillez compléter l'autorisation sur la fiche de renseignements (page 2) et nous la retourner avec les photos demandées avant le 1 juillet 2026. Ainsi elles seront prêtes dès le jour de la rentrée.

Calendrier des vacances scolaires

Rentrée des élèves	Mardi 1 septembre 2026 ou jeudi 3 septembre 2026 au matin
Vacances de Toussaint	Début des vacances : samedi 17 octobre 2026 Rentrée : lundi 4 novembre 2026
Vacances de Noël	Début des vacances : samedi 19 décembre 2026 Rentrée : lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Début des vacances : samedi 20 février 2027 Rentrée : lundi 8 mars 2027
Vacances de printemps	Début des vacances : mardi 17 avril 2027 Rentrée : lundi 3 mai 2027
Pont de l'Ascension	Début : jeudi 6 mai 2027 (pas d'école vendredi 8 mai 2027) Rentrée : lundi 10 mai 2027
Vacances d'été	Fin des cours le <u>jeudi 1 juillet 2027</u> au soir.

Merci de consulter et de CONSERVER le calendrier des vacances ci-joint. L'année scolaire commence le 1 septembre 2026 et se termine le 1 juillet 2027. Les familles qui décident de déscolariser leurs enfants en prenant leurs vacances sur le temps scolaire sont entièrement responsables de leur choix. Par respect du cadre légal, les absences sont déclarées au service

compétent.

Aussi, aucun travail scolaire ne peut donc être demandé aux enseignantes pour des raisons de vacances sur le temps scolaire.

Chacun comprendra que les frais de personnel et de fonctionnement sont les mêmes pour notre école de septembre à juillet. Aussi, aucune réduction de scolarité ne sera accordée aux familles dont les enfants partent en vacances sur le temps scolaire.

Réunions de classe

Petite section de maternelle (Diane) Mardi 8 septembre à 17 heures

Moyenne section de maternelle (Albane) Mardi 8 septembre à 17 heures

GS de maternelle (Claire) Jeudi 10 septembre à 17 heures

CP (Aude - Béatrice - en attente nomination) : Jeudi 3 septembre à 17 heures

CE1 (Hasna et Sandra) : Vendredi 4 septembre à 17 heures

CE2 (Charlène) : Vendredi 4 septembre à 17 heures

CM1 (Constance) : Lundi 7 septembre à 17 heures

CM2 (Amandine) : Lundi 7 septembre à 17 heures

Votre présence est importante !

Aucun enfant ne peut être présent aux réunions de classes pour leur bon déroulement. Le service de garderie est facturé.

Photos de classes et de fratries

La traditionnelle photo de classe aura lieu le vendredi 9 octobre 2026.

Règlement financier 2026-2027 et convention de scolarisation
--

Vous trouverez ci-joint un document concernant le **financement de la scolarité** de vos enfants pour l'année 2026-2027. Avec le document de financement se trouve **la convention de scolarisation**. C'est un **document obligatoire** qu'il vous est demandé de compléter chaque année.

Les fournitures scolaires qui étaient facturées au mois d'octobre en une seule fois par enfant sont à présent lissées chaque mois au sein de la contribution familiale.

L'école sera fermée du 9 juillet 2026 à 16h00 et ouvrira le 26 août 2027 à 10h00